

PROGRAMME  
ONU-REDD

# LES LEÇONS À RETENIR



## AFRIQUE



# PROGRAMME ONU-REDD, LES LEÇONS À RETENIR : AFRIQUE

## T A B L E D E S M A T I È R E S

### PROGRAMME ONU-REDD

Le Programme ONU-REDD est l'initiative collaborative des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation (REDD+) dans les pays en développement. Lancé en 2008, le Programme s'appuie sur le rôle fédérateur et l'expertise technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le Programme ONU-REDD soutient les processus REDD+ placés sous la direction des pays et œuvre en faveur d'un engagement éclairé et constructif de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre de la REDD+ aux échelons national et international, en particulier des populations autochtones et des autres communautés tributaires de la forêt.

1. Introduction.....	3
2. Pour une REDD+ connue de tous.....	4
3. Établir une plateforme institutionnelle pour la coordination de la REDD+.....	6
4. Étude de cas : Élaboration du système national de surveillance des forêts en Zambie.....	8
5. Rationaliser l'appui aux pays.....	9
6. Veiller à la conformité des Programmes nationaux de REDD+ avec les garanties de la CCNUCC.....	11
6.1 Étude de cas : associer les parties prenantes à l'élaboration des normes sociales et environnementales pour la REDD+ en RDC.....	12
7. Être attentif aux trois phases de la REDD+.....	14
8. Recommandations et principales conclusions.....	16



# SIGLES ET ACRONYMES

- CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
- FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FCPF : Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
- FFBC : Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo
- FIP : Programme d'investissement pour la forêt
- MRV : Mesure, notification et vérification
- NU : Nations Unies
- OIBT : Organisation internationale des bois tropicaux
- ONG : Organisation non gouvernementale
- ONU-REDD : Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
- PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement
- RDC : République démocratique du Congo
- REDD+ : Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement ; et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement



## 1. INTRODUCTION

Les forêts d'Afrique présentent une grande diversité : savanes boisées, brousse, riches forêts tropicales... La capacité de la REDD+ de sauver les forêts est pertinente d'un bout à l'autre du continent. Malgré la variété des questions et des stratégies de la REDD+ et ses divers états d'avancement dans la région Afrique, les activités initiales de la REDD+ dans les pays permettent de dégager un certain nombre d'enseignements.

Le Programme ONU-REDD œuvre avec 16 pays partenaires dans la région pour appuyer le renforcement des capacités pour la REDD+. Les enseignements recensés dans la présente brochure résultent de l'engagement du Programme ONU-REDD dans ces pays partenaires, en particulier dans les cinq pays d'Afrique bénéficiant d'un appui direct des Programmes nationaux ONU-REDD : la République démocratique du Congo (RDC), le Nigéria, la République du Congo, la Tanzanie et la Zambie.

Les leçons mises en avant dans la présente brochure soulignent la complexité de la REDD+, et portent en priorité sur les activités de préparation de la REDD+ dans la région. Nombre de ces observations et expériences de préparation "sur le terrain" ont été formulées à travers un processus d'apprentissage par la pratique. Le partage et la diffusion des savoirs et des enseignements ont pour objectif d'éclairer l'élaboration des politiques et d'améliorer la préparation et la mise en œuvre de la REDD+ dans tous les pays, quel que soit le degré d'avancement des activités de REDD+. Ces enseignements peuvent fournir aux pays les outils nécessaires à une approche "de démarrage rapide", et ils démontrent que l'innovation, le pragmatisme et l'implication constituent des facteurs déterminants pour la progression de la REDD+.

### Les pays partenaires du Programme ONU-REDD en Afrique\* :

- Bénin 
- Cameroun 
- République centrafricaine 
- Côte d'Ivoire 
- République démocratique du Congo 
- Éthiopie 
- Gabon 
- Ghana 
- Kenya 
- Nigéria 
- République du Congo 
- Sud Soudan 
- Soudan 
- Tanzanie 
- Ouganda 
- Zambie 

\* Au mois de septembre 2012

## 2. POUR UNE REDD+ CONNUE DE TOUS



### Contexte

Le concept de REDD+ est relativement récent et d'une complexité croissante, mais il est étroitement lié à d'autres questions déjà connues, comme les politiques environnementales, la gestion durable des forêts et de nombreux programmes de développement rural. La REDD+ appelle une approche nouvelle et un regard inédit sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi qu'un rapprochement avec les politiques mondiales en matière de changement climatique. Il importe donc que le champ d'application, les objectifs et le fonctionnement du système de REDD+ soient clairement communiqués à toutes les parties prenantes et que les processus de sensibilisation et de renforcement des capacités touchent un large public.

### Défis et bonnes pratiques

#### A. Informer et associer les parties prenantes en amont dans le processus

La REDD+ est un sujet techniquement et politiquement complexe. Il est difficile de faire en sorte que le concept et les conditions nécessaires à l'élaboration d'un mécanisme de REDD+ soient réellement compris de tous. Toutefois, lorsque les activités de sensibilisation et dialogue préliminaire entre parties prenantes sont réalisées en amont, ces dernières sont plus enclines à appuyer les efforts de REDD+ et avoir confiance dans le processus, ce qui accroîtra les chances de succès.

Plusieurs pays partenaires du Programme ONU-REDD en Afrique sont des exemples réussis de sensibilisation préliminaire des parties prenantes. Dans les toutes premières étapes de l'élaboration du Programme national de RDC, le Programme ONU-REDD,

en collaboration avec le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF), a conçu une "communauté de pratique" sur la REDD+ réunissant toute une gamme d'acteurs, des interlocuteurs gouvernementaux aux organisations de la société civile. En République du Congo, avant même le lancement du Programme national ONU-REDD, une période de temps suffisante a été consacrée aux rencontres et aux interactions entre représentants de la société civile intéressés par la REDD+, ce qui a mené à la formation d'une plateforme permanente, intitulée CACO-REDD+, destinée à faciliter la participation de la société civile dans la REDD+. La plateforme est structurée de façon à valoriser l'intérêt des populations autochtones au sein des organisations de la société civile congolaise.

Le Nigéria a également reconnu la nécessité d'associer d'emblée les diverses parties prenantes dans le processus de préparation de la REDD+. La première mission officielle du Programme ONU-REDD dans le pays a donné lieu à diverses activités : réunion avec le ministre de l'Environnement et le gouverneur de l'État de la Cross River (choisi comme État de démonstration de la REDD+ au Nigéria), création d'un Forum de parties prenantes sur la REDD+ et visites auprès des communautés pour mieux appréhender la manière dont la REDD+ est perçue et pourrait fonctionner au niveau local.

#### B. Impliquer une vaste palette de parties prenantes à la sensibilisation et au renforcement des capacités

De façon générale, la REDD+ est seulement connue dans les pays d'Afrique de quelques secteurs gouvernementaux, voire des

décideurs. Or, il importe de dépasser les constructions traditionnelles et d'associer les individus et les groupes intéressés issus d'autres secteurs à la diffusion des connaissances et au renforcement des capacités. Pour que la REDD+ soit comprise de tous, la RDC et le Nigéria ont organisé des "universités REDD+", réunissant une grande diversité d'acteurs afin de faciliter l'apprentissage et le dialogue autour d'une variété d'aspects de la REDD+. Ces manifestations ont contribué à susciter une tribune de discussion plus large et plus accessible et une analyse approfondie des questions qui doivent faire l'objet d'une réflexion et être résolues pour assurer le succès de la REDD+. Portée par l'engagement, l'enthousiasme, la valorisation et l'attention médiatique formidables suscités par ces manifestations, l'idée a germé de mettre en place une "université REDD+ d'Afrique de l'Est" à l'intention des participants des pays partenaires du Programme ONU-REDD, du Soudan en Zambie.

#### C. Investir dans les outils et les capacités d'appui à l'engagement des parties prenantes

Pour garantir l'engagement réel des parties prenantes en faveur de la REDD+, il importe d'investir dans les outils et les ressources humaines nécessaires. Le Programme ONU-REDD a consacré divers supports de sensibilisation, notamment des publications et vidéos, à la préparation de la REDD+. Ils peuvent être employés dans tous les pays, et adaptés et traduits en fonction des usages et besoins locaux.

Ne négligeons pas l'importance que revêt un personnel formé, capable de communiquer de

façon effective avec les parties prenantes qui peuvent avoir des besoins bien spécifiques. Le personnel mobilisé pour la REDD+ peut provenir de services départementaux et posséder une excellente expertise technique en matière de gestion forestière, mais des compétences très spécifiques sont parfois requises pour atteindre certaines parties prenantes, comme les populations autochtones. Les pays ont appris qu'il importait, pour engager les parties prenantes, d'identifier leurs besoins et les aptitudes à l'animation qui en découlent. Ainsi, en Zambie, un réseau d'animateurs spécialisés dans la REDD+ a été établi dans les provinces en 2012. Implantés dans les dix provinces de Zambie et très conscients des réalités et des besoins locaux, ces animateurs sont à même d'assurer un ancrage et une compréhension de la REDD+ au niveau local.

### Perspectives

À l'avenir, le Programme ONU-REDD continuera de soutenir les pays dans l'engagement des parties prenantes et le partage et la communication des connaissances, afin que l'information concernant la REDD+ soit exacte et instructive, et qu'elle bénéficie à l'ensemble des parties prenantes nécessaires au succès de la REDD+. Cette démarche sera appuyée au niveau mondial, des outils et produits utiles étant réalisés et diffusés, au niveau régional par l'intermédiaire d'un expert technique du Programme ONU-REDD spécialiste de l'engagement des parties prenantes pour l'Afrique, et dans les pays grâce à une aide financière et technique pour les activités d'apprentissage et de partage des connaissances.

### 3. ÉTABLIR UNE PLATEFORME INSTITUTIONNELLE POUR LA COORDINATION DE LA REDD+



#### Contexte

Dans les premiers temps de la REDD+, il était entendu qu'il incomberait aux pays d'établir une plateforme institutionnelle sur mesure pour la REDD+, autrement dit une unité ou une entité au sein du gouvernement, dotée d'un personnel spécialisé et de ressources spécifiques exclusivement dévolues à la planification et aux activités de la REDD+. Cette plateforme institutionnelle servirait de point focal pour la coordination de la REDD+ dans un pays. En revanche, certains points n'ont pas toujours été bien explicités : comment ces plateformes institutionnelles pour la REDD+ devraient-elles être créées ? Quelle serait leur place au sein du gouvernement ? Comment asseoir au maximum leur crédibilité ?

Dans certains cas, les forêts et les affaires forestières sont du ressort du ministère de l'Environnement, et gérées en premier lieu par le gouvernement fédéral ; dans d'autres pays, au contraire, la gestion des forêts a été décentralisée. La lutte contre les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts exige aussi la participation et l'expertise de secteurs qui dépassent le volet environnemental, tels que l'agriculture et l'énergie.

#### Défis et bonnes pratiques

Même lorsque des comités intersectoriels et nationaux sont créés en vertu d'une loi, voire d'un décret, comme en RDC et bientôt au Nigéria, ces organismes n'existent parfois que sur le papier et n'entretiennent qu'un lien et des échanges ténus avec les divers secteurs concernés par la REDD+. Les premiers enseignements révèlent que, même lorsque les structures de REDD+ ont été établies afin d'associer les divers ministères, il a été difficile d'en obtenir une participation régulière et constructive en dehors des secteurs

forestiers et environnementaux traditionnels. Afin de surmonter ces difficultés, la REDD+ nécessite des leaders et des unités spécialisées, capables d'intervenir en conservant l'esprit ouvert.

L'expérience de la RDC, du Nigéria, de la Tanzanie et de la Zambie révèle combien il importe que des équipes nationales spécifiques soient affectées exclusivement à la REDD+. Les unités institutionnelles de REDD+ créées dans ces pays ont eu pour fonctions principales de :

- promouvoir le dialogue et la participation des parties prenantes ;
- permettre une approche intersectorielle impliquant les ministères et les acteurs sans se limiter aux secteurs forestiers et environnementaux (fédérant l'agriculture, l'énergie, la planification et les finances, entre autres) ;
- assurer une liaison pour les négociations internationales ;
- gérer les communications, en interne et en externe, concernant les projets et les avancées des pays.

Pour lutter efficacement contre les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, l'équipe REDD+ en RDC a œuvré avec un grand nombre de partenaires pour mettre sur pied un ensemble de projets nationaux structurés et complémentaires, lancés en prévision de la future mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ du pays. La prise en compte de toutes ces activités dans les programmes d'investissement offre un point d'entrée pour l'engagement effectif des autres secteurs.

Une approche proprement inclusive et intersectorielle de la REDD+ favorisera l'élaboration de solutions plus durables et

plus complètes aux facteurs complexes de la déforestation, qui est du ressort de plus d'un service gouvernemental. Une telle collaboration peut être stimulée par l'élaboration d'activités inclusives destinées à appuyer la REDD+.

Fournir des ressources en prévision du mécanisme de coordination, conserver l'élan amorcé et offrir des incitations ou des motifs de participation aux groupes de parties prenantes - autant d'étapes fondamentales à l'avancement du processus de préparation de la REDD+. Le processus passe donc par un flux réciproque d'information et par la mobilisation des points focaux. En Afrique, la plupart des Programmes nationaux ONU-REDD consacrent des ressources substantielles à la coordination, la gestion et l'engagement des parties prenantes. Une mobilisation politique de haut niveau s'est également révélée précieuse en RDC et en République du Congo pour faire valoir le potentiel de la REDD+ comme catalyseur vers une économie verte et pour appuyer l'implication des principales parties prenantes d'un secteur à l'autre.

#### Perspectives

Les travaux du Programme ONU-REDD pour la promotion de la REDD+ comme catalyseur vers une économie verte contribuent à placer cette réflexion dans le contexte de la planification de l'investissement. À mesure que les pays progressent et élaborent des stratégies nationales pour lutter contre les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, des corrélations se font jour avec d'autres secteurs et d'autres thèmes dans la planification du développement national, ce que doivent fermement refléter les plateformes institutionnelles pour la coordination. Même lorsque des travaux initiaux ont été réalisés dans certains pays sur l'analyse de scénarios, sur l'engagement du secteur privé et sur l'implication d'une planification intégrée et intersectorielle, il faudra consentir plus d'efforts pour révéler comment la REDD+ peut concourir aux objectifs nationaux de développement, et plus globalement aux stratégies de conservation dans la perspective de la création d'une économie verte.



## 4. ÉTUDE DE CAS : L'ÉLABORATION DU SYSTÈME NATIONAL DE SURVEILLANCE DES FORÊTS EN ZAMBIE

Les travaux de la Zambie dans le domaine de la Mesure, notification et vérification (MRV) pour la REDD+ ont porté en priorité sur l'élaboration d'un système national décentralisé de surveillance des forêts (SNSF), nécessitant le renforcement des capacités et un développement de l'infrastructure à grande échelle.

Dix laboratoires de surveillance forestière ont été mis sur pied dans les provinces et dotés d'outils de suivi forestier, tels que des ordinateurs équipés de logiciels de Système d'Information Géographique (SIG), d'unités de guidage par satellite (GPS) pour les activités de suivi forestier sur le terrain et d'imprimantes et de traceurs pour cartographier le terrain. Ces laboratoires provinciaux sont administrés par un groupe de techniciens intersectoriels qualifiés dans les domaines de la foresterie, de l'agriculture et de la planification, constituant un pôle décentralisé d'expertise en MRV. Les laboratoires fourniront quasiment en temps réel des données spatiales sur la déforestation et la dégradation des forêts, qui pourront être transmises au laboratoire central de suivi forestier national, situé à Lusaka, afin d'alimenter l'établissement de rapports nationaux. Cette approche innovante va dans le sens de la politique de décentralisation du gouvernement de la Zambie.

Afin d'accompagner ce développement des infrastructures, une importante démarche de renforcement des capacités a été consentie auprès des agents provinciaux pour les SIG, la MRV et la méthodologie de notification des gaz à effet de serre. Une formation intensive du personnel technique du bureau central de Lusaka a été entreprise au Centre d'Amazonie

brésilienne en 2012. La plateforme brésilienne Terra Amazon, accessible simultanément à divers utilisateurs, servira de référence pour le système de classification de l'occupation des sols élaboré selon les besoins de la Zambie et comprenant des algorithmes et des modules de traitement d'image adaptés au pays. Les équipes de programmeurs de la FAO et l'Institut national brésilien pour la recherche spatiale (INPE), en étroite collaboration avec les équipes techniques dans les pays, envisagent l'achèvement de la première version bêta du SNSF pour la fin de l'année 2012.

**Perspectives :** La télédétection pour la MRV en Zambie a privilégié jusqu'ici la reconstitution historique de la déforestation et de la dégradation des forêts en employant les données Landsat en libre consultation. Avec le lancement en 2013 des nouveaux Landsat et Sentinel de l'ESA avec une politique d'accès libre des données, la Zambie devra provisoirement acquérir des données satellite commerciales en attendant que soient disponibles gratuitement les données satellites de haute qualité afin de détecter les changements de couvert forestier dans le contexte de la notification du MRV pour la REDD+.



## 5. RATIONALISER L'APPUI AUX PAYS

### Contexte

Les mécanismes de financement climatique et de la REDD+ émanent de sources multiples qui doivent être coordonnées afin d'aider effectivement les pays d'Afrique dans leurs activités de préparation de la REDD+. En juillet 2012, le Programme ONU-REDD avait alloué 24 millions de dollars américains aux Programmes nationaux ONU-REDD de RDC, du Nigéria, de République du Congo, de Tanzanie et de Zambie. Dans le même temps, le FCPF, financé par la Banque mondiale, s'emploie à fournir un cadre pour le pilotage des activités visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. À ce jour, le FCPF a noué un partenariat avec neuf pays d'Afrique<sup>1</sup>, dont huit sont également partenaires du Programme ONU-REDD.

La région Afrique possède en outre d'autres programmes de préparation de la REDD+, mis en œuvre grâce à un appui bilatéral et à des financements privés. Parmi ces initiatives, mentionnons entre autres l'Initiative forêt et climat de la Norvège, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC), le mécanisme REDD+ de l'Institut Européen de la Forêt financé par l'Union européenne (Mécanisme UE-REDD) et la fondation Clinton. Une telle variété de bailleurs de fonds et de partenaires peut être facteur de confusion et susciter des divergences d'approche.

### Défis et bonnes pratiques

Compte tenu de la multiplicité des solutions de financement disponibles aux pays d'Afrique pour la REDD+, une meilleure coordination est impérative pour parvenir à une approche commune et éviter les doublons. C'est ainsi que les deux principales initiatives multilatérales pour

la REDD+ en Afrique, le FCPF et le Programme ONU-REDD, ont mis en place une solide coordination reposant sur un engagement de haut niveau, en particulier en RDC et en République du Congo. Chacun des deux pays s'est doté d'un plan de préparation nationale à la REDD+, dans un format unique élaboré par le FCPF et le Programme ONU-REDD ; quant aux deux initiatives, elles ont mis en commun les rôles techniques et financiers et conduisent des missions conjointes. Le budget du Programme national ONU-REDD en République du Congo s'inscrit dans une matrice budgétaire intégrée mettant en relief les complémentarités avec les financements de l'État, du FCPF et les autres sources. Ce type d'efforts contribue à éviter les chevauchements entre différentes sources de financement et aide les unités de coordination nationale à comprendre comment gérer et intégrer les sources de financement. En outre, la RDC a été choisie pour figurer parmi les huit pays pilotes bénéficiant d'un appui en vertu du Programme d'investissement pour la forêt (FIP).



<sup>1</sup> Ces neuf pays sont la République centrafricaine, la RDC, le Gabon, le Ghana, le Kenya, le Libéria, la République du Congo, la Tanzanie et l'Ouganda.



Le FIP travaille étroitement avec le FCPF et le Programme ONU-REDD en RDC pour appuyer les changements réformatifs dans le secteur forestier du pays.

En RDC, le Programme ONU-REDD a également collaboré avec l'OIBT dans le cadre du programme sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux (REDDES). L'OIBT et le Programme ONU-REDD apportent conjointement à la RDC une expertise en matière de MRV et prévoient d'élargir la portée de leur collaboration dans les années à venir. Le projet régional de MRV du FFBC pour le bassin du Congo offre un autre exemple de collaboration : lancé comme initiative sous l'égide du Programme ONU-REDD, il prête un appui coordonné et harmonisé à dix pays du bassin du Congo en vue de la préparation à la REDD+. Signé en juillet 2012, ce projet viendra compléter les activités financées par d'autres canaux et contribuera à partager les expériences au niveau infrarégional.

Ces efforts de coordination exigent de solides plateformes institutionnelles de REDD+ au

niveau national (évoquées pages 6-7). Un centre pour la coordination de la REDD+ est indispensable pour veiller à la convergence des approches techniques, méthodologiques et de financement, du déroulement des actions et des résultats attendus.

### Perspectives

Le Programme ONU-REDD continuera d'appuyer le renforcement des capacités dans les pays, en mettant l'accent sur la coordination et la direction institutionnelle pour veiller à ce que les différentes opportunités financières et options techniques contribuent aux objectifs nationaux de REDD+. Le Programme ONU-REDD est sensible aux appels à poursuivre les travaux sur le renforcement de la collaboration avec d'autres initiatives bilatérales et multilatérales (c.à.d. le FCPF, le FIP, l'EU-REDD Facility, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Agence japonaise de coopération internationale et USAID), sur la clarification des complémentarités et des rôles en relation avec les phases de la REDD+ et la prévention des doubles emplois dans les efforts consentis.



## 6. VEILLER À LA CONFORMITÉ DES PROGRAMMES NATIONAUX DE REDD+ AVEC LES GARANTIES DE LA CCNUCC

### Contexte

Outre la réduction des émissions de carbone, la REDD+ est susceptible de procurer des avantages sociaux et environnementaux considérables. Toutefois, la mise en œuvre de la REDD+ soulève des risques potentiels ; c'est pourquoi la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), dans le cadre des accords de Cancún de 2010, a identifié et défini les principales garanties nécessaires à la REDD+. Les accords de Cancún appellent les pays à élaborer un système fournissant des renseignements sur la manière dont sont respectées et abordées les garanties pour la REDD+ dans la mise en œuvre des activités de REDD+. D'autres groupes et d'autres programmes, notamment le Programme ONU-REDD, ont identifié et commencé à élaborer les outils et consignes nécessaires pour aider les pays à aborder et respecter les garanties de la CCNUCC et renforcer les avantages multiples de la REDD+.

### Défis et bonnes pratiques

Les pays devront concevoir leurs programmes de REDD+ afin de renforcer les avantages sociaux et environnementaux et réduire les risques. Pour nombre d'acteurs, cet impératif est un nouveau défi nécessitant de nouveaux domaines d'expertise pour toutes les parties impliquées dans la planification et la mise en œuvre de la REDD+. Or, l'expertise et les capacités existantes peuvent contribuer de façon significative à l'élaboration de programmes de REDD+ conformes aux garanties sociales et environnementales, en particulier lorsque ces compétences sont mises à profit en amont du processus d'élaboration.

Lors d'un atelier tenu au Nigéria en août 2011, la première ébauche du Programme national

ONU-REDD du pays et le projet de principes et de critères sociaux et environnementaux du Programme ONU-REDD ont été examinés<sup>2</sup>. À la lumière de cet exercice, il est apparu que l'ébauche de Programme national ONU-REDD du Nigéria contenait de nombreux éléments qui contribueraient à renforcer les avantages et à réduire les risques liés aux activités de REDD+. Les capacités nécessaires à ces éléments sont en outre déjà en place ou explicitement prévues dans les plans de développement des capacités. Cet examen a également révélé que l'articulation entre les éléments du programme et le renforcement des avantages et l'atténuation des risques n'avait pas été explicitée ; les discussions ont donc identifié plusieurs moyens de les consolider. Chargés lors d'un exercice initial d'explorer les avantages multiples de la REDD+ dans le contexte du Nigéria, les participants ont par ailleurs cité plusieurs avantages potentiels susceptibles d'être générés par les actions de REDD+, notamment une meilleure conservation de la biodiversité, un meilleur approvisionnement des produits forestiers non ligneux, un renforcement de la sécurité alimentaire, de l'autonomisation des femmes et des jeunes et des opportunités d'emploi. Ils ont également identifié les risques associés à certains types d'actions de REDD+, tels que les manques à gagner ou la perte d'emploi, la perturbation des pratiques traditionnelles et les conflits sur les droits de propriété.

Cet exercice d'évaluation au Nigéria a souligné combien il importe de prendre en compte les avantages sociaux et environnementaux et les risques *préalablement* à l'élaboration du programme, afin d'identifier ses principaux éléments et les besoins en capacités qu'il soulève, et ainsi faire observer les garanties

<sup>2</sup> Les principes et critères sociaux et environnementaux du Programme ONU-REDD ont été élaborés afin d'aider les pays partenaires en leur fournissant un cadre permettant d'aborder et de respecter les garanties.



sociales et environnementales. C'est en envisageant les actions à la lumière de leurs effets attendus pour surmonter les préoccupations sociales et environnementales que les pays pourront répondre aux garanties et qu'il sera possible de suivre leurs efforts en ce sens.

La Tanzanie a également commencé à travailler sur la manière d'aborder les garanties de l'accord de Cancún dans la stratégie nationale REDD+ du pays. Nombre d'études déjà réalisées peuvent être mises à profit pour l'établissement d'un système national de garanties, notamment une évaluation initiale de l'arsenal législatif et politique applicable existant, qui permettra d'analyser les lacunes. La Tanzanie élabore actuellement un plan de travail qui se fondera sur cette analyse des lacunes, en commençant par comparer l'existant avec les conditions stipulées par les accords de Cancún et d'autres garanties internationales applicables auxquelles le pays aura besoin de répondre durant la mise en œuvre de la REDD+.

### Perspectives

L'élaboration et l'application de l'approche des garanties préconisée par le Programme ONU-REDD, notamment les principes et critères sociaux et environnementaux du Programme, devraient contribuer à sensibiliser les pays à la nécessité d'identifier et d'aborder les garanties de la REDD+. la mise au point d'un outil connexe d'identification et d'atténuation des risques conforme aux principes et critères aidera les équipes nationales de REDD+ dans la conception et la mise en œuvre de la REDD+ au niveau des pays.

### 6.1. Étude de cas : associer les parties prenantes à l'élaboration des normes sociales et environnementales pour la REDD+ en RDC

La RDC a adopté une approche participative pour la formulation de ses normes nationales sociales et environnementales (SE), qui couvrent plusieurs domaines tels que le renforcement de la gouvernance et les avantages multiples de la REDD+. La société civile a été mobilisée dès le début du processus, en combinaison avec le bureau de coordination nationale de la REDD+ du pays, afin de concevoir une version originale des normes SE fondées sur l'examen des renseignements et des analyses nationales et internationales existantes.

Conformément aux principes de transparence, de participation et de consultation, les représentants de la société civile ont mené des discussions et des consultations avec les partenaires-clés. Le processus de consultation a été entrepris dans six provinces afin de recueillir les commentaires des différents acteurs et des communautés locales, et afin de mobiliser et mieux ancrer le processus au niveau local. Parallèlement, un processus innovant de sensibilisation a été lancé : de jeunes ressortissants, des diplômés étrangers provenant de diverses universités et des représentants de la société civile se sont mobilisés bénévolement, visitant des centaines de foyers dans les trois projets pilotes REDD+ représentant divers contextes nationaux. Ils ont recueilli des données reflétant les réalités locales afin d'éclairer l'élaboration des indicateurs en préparation des normes.

En tirant parti des conclusions des consultations et de la sensibilisation, un atelier a été organisé afin d'apporter davantage de contributions sur le premier cycle de commentaires exprimés par les principales parties prenantes. Des experts internationaux en matière de normes, provenant notamment du Programme ONU-REDD, de la

Banque mondiale, de l'Alliance Climat, Communauté et Biodiversité et de l'initiative des normes sociales et environnementales pour la REDD+, ont assisté à l'atelier, lui conférant une crédibilité internationale et l'enrichissant des points de vue des autres pays. La RDC a émergé de cet atelier dotée de recommandations et de commentaires sur les principes, critères et indicateurs pour leurs normes SE nationales. Ces recommandations ont été analysées par le groupe de travail de la société civile de RDC, afin de créer une version préliminaire des normes SE nationales du pays.

Le processus entier était inscrit dans un environnement officiel et institutionnalisé. Le pays a créé un comité multipartite pour le suivi des risques et des retombées positives, dans les domaines sociaux et environnementaux, afin de superviser la conception des normes de REDD+. Ce comité de suivi rassemble des représentants du gouvernement,

des organisations non gouvernementales (ONG) internationales, du secteur privé, de la société civile, des populations autochtones en tant que partenaires techniques et financiers.

Un ultime cycle de consultations, comprenant une mission en Équateur qui a suscité un échange sud-sud sur les garanties et les normes, ainsi qu'un atelier national, a abouti à la finalisation d'une version préliminaire des normes nationales, qui a été diffusée avant la COP17 à Durban. D'autres activités de test, des consultations et une sensibilisation systématique ont été prévues pour 2012, dans le cadre du processus d'accréditation des projets REDD+ et d'évaluation stratégique sociale et environnementale. La version finale des normes SE nationales de RDC sera intégrée à la stratégie nationale REDD+ du pays. La RDC considère ces normes nationales comme un effort crucial pour assurer la crédibilité de la mise en œuvre de la REDD+.



## 7. ÊTRE ATTENTIF AUX TROIS PHASES DE LA REDD+

### Contexte

Il a été convenu à l'échelon international que la pleine mise en œuvre et l'accomplissement de la REDD+ par les pays s'articuleraient en trois phases<sup>3</sup>. Durant la phase 1, les pays mettent en place les capacités, stratégies et institutions de REDD+. Pendant la phase 2, les pays lancent la mise en œuvre de leurs stratégies REDD+, couvrant une vaste palette d'activités, des réformes politiques aux investissements sur le terrain et de l'établissement de systèmes de suivi forestier à la création de garanties sociales et environnementales et de systèmes financiers pour la REDD+. Dans la phase 3, les pays doivent pouvoir prouver les résultats de la REDD+ par des réductions vérifiées des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, et bénéficier des avantages financiers tout en réalisant les autres avantages multiples conférés par la conservation des forêts.

À mesure que les pays partenaires du Programme ONU-REDD en Afrique progressent dans la préparation de la REDD+ au cours de la phase 1, il est à craindre que certaines parties prenantes considèrent la REDD+ comme un exercice théorique, déconnecté des actions réelles, et doutent que les véritables avantages de la REDD+ se concrétisent un jour.

### Défis et bonnes pratiques

Tandis que les pays d'Afrique s'employaient à renforcer les capacités pour la REDD+, la combinaison des activités des phases 1 et 2 s'est peu à peu imposée comme une solution pragmatique et productive. En plaçant d'emblée la phase 2 au cœur du processus, les parties prenantes peuvent expérimenter des idées et des options de REDD+ et constater la pertinence des premiers travaux qu'ils entreprennent sous

l'égide générale de la REDD+. La prise en compte des activités de phase 2 et 3 dès la phase 1 invite également les gouvernements à réfléchir de manière approfondie aux facteurs de la déforestation et de la dégradation et aux moyens de les surmonter, et d'associer les divers secteurs concernés, en particulier l'agriculture, l'énergie, la planification et le développement économique.

Au cours de ses activités de phase 1, des activités telles que la conception et la présentation d'un programme de phase 2 au Programme d'investissement pour la forêt (FIP) et plusieurs programmes pilotes ont permis à la RDC de mieux entrevoir le fonctionnement de la phase 2. En Tanzanie, où les bailleurs de fonds investissent déjà dans le secteur forestier, la coopération entre le processus national REDD+ et ces investissements préexistants confère une solide assise aux flux de financement en prévision des phases ultérieures. En République du Congo, le Programme ONU-REDD se prépare aussi depuis le début de la phase 1 à une transition sans heurt en vue de la phase 2, en mettant l'accent sur l'élaboration initiale de plans d'investissement intégrés fondés sur les options stratégiques de REDD+. Comme la plupart des pays de la région, la République du Congo est consciente de l'ampleur des investissements nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie REDD+. Il importe, pour éviter que les stratégies de REDD+ ne restent lettre morte après leur adoption, d'intervenir très tôt, avant même l'achèvement de la phase de préparation, en faveur de ces investissements porteurs, en sécurisant par exemple la propriété foncière, en améliorant l'accès au crédit pour les activités de REDD+ et en renforçant l'aménagement du territoire.



En RDC, au Kenya et en Tanzanie, les travaux ont lieu à la lumière de la phase 3, et des paiements sont reçus pour des crédits de REDD+ sur le marché volontaire. Ces expériences pilotes apportent un éclairage précieux sur des questions telles que les garanties, la planification et la conception des projets ou la viabilité au regard des coûts d'opportunité et de la pérennité.

### Perspectives

Il est à prévoir que les décisions relatives aux financements fondés sur les résultats seront convenues sous l'égide du processus de la CCNUCC, ce qui contribuera à rassurer et

orienter les pays à mesure qu'ils franchissent les phases de la REDD+. Il conviendra d'aider les pays à favoriser entre toutes les parties prenantes une solide compréhension de toutes les phases de la REDD+ et des liens qui les unissent. La mobilisation des financements exigés dans la phase 2 prenant du temps, les pays devront également engager un dialogue avec les sources de financement climatique, comme le secteur privé et les bailleurs de fonds. À cette fin, le meilleur moyen d'amorcer les financements climatiques est de veiller à ce que les activités de phase 1 soient bien conçues et s'inscrivent dans la droite ligne des phases ultérieures.



<sup>3</sup>Décision 1 CP16 de la CCNUCC.

## 8. RECOMMANDATIONS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

Dans les pays d'Afrique comme dans d'autres régions, il apparaît clairement que la REDD+ offre une excellente occasion de réorienter la voie du développement et les économies en faveur d'une plus grande pérennité. De même, la REDD+ exigera un travail considérable pour que les pays franchissent avec succès les trois phases de la REDD+ et tirent pleinement parti des avantages potentiels. Ci-dessous sont recensées les principales leçons et recommandations tirées des exemples et enseignements évoqués dans la présente brochure.

### 1. Engagement des parties prenantes :

Les premiers travaux sur la REDD+ ont révélé que les connaissances, le renforcement des capacités et le dialogue ne pouvaient qu'aller de pair, et que les premières activités de REDD+ doivent mettre à contribution une large palette de parties prenantes de divers secteurs et représentant une diversité de points de vue.

### 2. Coordination et collaboration :

La coordination, que ce soit entre les sources de financement, entre les différents secteurs gouvernementaux, aux fins de la planification ou parmi les parties prenantes, est l'un des défis les plus complexes et les plus valorisants en termes de gains d'efficacité pour la REDD+. Elle doit être menée à tous les niveaux (local à international) et à toutes les échelles pour un résultat optimal. Cette coordination n'incombe pas seulement aux pays : il appartient aux initiatives multilatérales d'assurer une meilleure coordination avec les bailleurs de fonds, le secteur privé et les ONG, qui ont tous été très actifs en Afrique.

### 3. L'arbre ne doit pas cacher la forêt :

La REDD+ s'est avérée une solution innovante et viable d'atténuation des changements

climatiques, et les programmes de préparation et les stratégies nationales doivent demeurer ainsi axées sur les solutions et la recherche d'options inventives. Pour que la REDD+ atteigne des résultats optimaux, et non seulement réalise les objectifs d'atténuation des changements climatiques, mais contribue aussi aux objectifs de développement durable et de conservation de l'environnement, les activités et stratégies doivent être exhaustives. Le meilleur moyen d'y parvenir est de prendre en compte les avantages sociaux et environnementaux ainsi que les phases ultérieures de la REDD+ dans les activités initiales de préparation et de planification.



## REMERCIEMENTS

Le Programme ONU-REDD souhaiterait remercier pour leurs contributions les membres de l'équipe du Programme ONU-REDD travaillant dans la région Afrique, ainsi que les collègues aux sièges des agences du Programme ONU-REDD et au secrétariat du Programme ONU-REDD.

Tous droits réservés © 2012 Programme ONU-REDD





PROGRAMME  
**ONU-REDD**

**Secrétariat du Programme ONU-REDD**

Maison internationale de l'Environnement  
11-13 Chemin des Anémones  
CH-1219 Genève, Suisse

**Adresse électronique :** [un-redd@un-redd.org](mailto:un-redd@un-redd.org)

**Site Internet :** [un-redd.org](http://un-redd.org)

**Blog :** [unredd.wordpress.com](http://unredd.wordpress.com)

**Retrouvez-nous sur Twitter, Facebook et Youtube**



Au service  
des peuples  
et des nations

